

# AVEC L'AIDE Rêmi ZEN, LA RÉGION SE PLIE EN 4 !



AIDE  
**Rêmi ZEN**  
Jusqu'à  
**200 €**  
POUR L'ACHAT DE VOTRE  
VÉLO PLIABLE OU DE VOTRE  
TROTINETTE ÉLECTRIQUE



LA RÉGION ACCOMPAGNE LES  
MOBILITÉS DOUCES DU QUOTIDIEN

[centre-valde Loire.fr](http://centre-valde Loire.fr)



RÉGION  
CENTRE  
VAL DE LOIRE



# L'AIDE Rémi ZEN VÉLO PLIABLE ET TROTINETTE ÉLECTRIQUE EN 4 QUESTIONS-CLÉS

## QUELLE AIDE DE LA RÉGION POUR VOTRE VÉLO PLIABLE OU VOTRE TROTINETTE ?

La Région accorde une aide de **40 % du coût TTC** d'une trottinette électrique ou d'un vélo pliable (électrique ou non), dans la **limite de 200 €**. Elle attribue une aide de **150 € minimum**, seuls les engins d'un prix supérieur à 375 € sont éligibles à l'aide régionale.

## À QUI S'ADRESSE CETTE AIDE ?

Cette aide s'adresse aux abonnés Rémi annuels, **aux personnes majeures** à la date d'achat sans condition de domiciliation. À noter que les abonnements scolaires et aux abris-vélo Rémi sont exclus de ce dispositif. Les cartes de réduction (Rémi Liberté) ne constituent pas des abonnements et ne donnent pas non plus accès à l'aide.

## COMMENT L'OBTENIR ?

Pour bénéficier de l'aide, vous devez acheter votre vélo électrique auprès d'un **vélociste agréé par la Région** sur [velocistes.centre-valde Loire.fr](https://velocistes.centre-valde Loire.fr) puis **déposer un dossier de demande** sur <https://nosaidesenligne.region.centre-valde Loire.fr>

## QUI CONTACTER ?

Vous souhaitez **vérifier votre éligibilité à cette aide financière** pour l'achat d'un vélo pliable ou d'une trottinette électrique ?  
Rendez-vous sur : <https://www.centre-valde Loire.fr/le-guide-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire>

## La mobilité pour tous, une priorité pour la Région Centre-Val de Loire

La Région est un acteur incontournable de la mobilité du quotidien. En 2017, elle a créé un Réseau multimodal unique Rémi (Réseau de Mobilité Interurbaine) qui rassemble les trains, les lignes régulières de cars, du transport à la demande et les transports scolaires. Pour faciliter les déplacements de ses habitants, elle a mis en œuvre une nouvelle gamme tarifaire attractive à petits prix : jeunes et moins jeunes bénéficient ainsi de réductions très avantageuses !

## LA MOBILITÉ EN CHIFFRES-CLÉS

**15-25** : À partir de septembre 2023, les jeunes de 15 à 25 ans pourront voyager gratuitement les week-ends et jours fériés dans les trains et cars Rémi

**70** : D'ici 2027, des abris vélo sécurisés seront installés dans les 70 gares de la région

**1<sup>RE</sup>** : La Région Centre-Val de Loire est la première région française de tourisme à vélo !